

Foire aux questions – contrats doctoraux fléchés Institut des Amériques

- **Si je n’obtiens pas le contrat la première année, est-il possible de candidater à nouveau ultérieurement ?** Il est possible de candidater à plusieurs reprises aux appels à contrats doctoraux.
- **Les candidats doivent être de nationalité française ?** Cet appel n’impose pas de critère de nationalité. Il faut en revanche avoir pour projet de s’inscrire dans une université française membre de l’IdA.
- **Les sujets de thèse sont-ils décidés librement par les candidats ou sont-ils proposés par l’IdA ou l’université d’accueil ?** Les sujets de thèse sont décidés librement par les candidats et leurs directeurs ou directrices de recherche. Les seuls critères sont un sujet portant sur les Amériques et une inscription dans les disciplines des sciences humaines et sociales.
- **Comment le temps est-il réparti lors des séjours dans le pays d’accueil, le travail de terrain, les recherches et l’organisation de manifestations scientifiques ?** La priorité de ce contrat doctoral fléché étant l’avancée de la thèse, les activités scientifiques que vous organisez ou auxquels vous vous associez (événements, séminaires, publications, etc.) en tant que coordinateur ou coordinatrice du pôle doivent donc avoir un lien étroit avec votre sujet. L’équipe de l’IdA vous accompagne dans la mise en place d’un calendrier d’organisation de votre temps de travail. Ce thème est abordé dès les 3 journées de formation proposées aux lauréats.
- **Peut-on postuler à un pôle même si son terrain d’étude concerne un autre pays ou zone géographique ?** Il est possible de postuler pour un pôle avec un terrain situé dans un autre pays. Il faut cependant que vous puissiez justifier de la pertinence d’une présence dans le pôle (consultation de fonds dans une bibliothèque, intégration dans un laboratoire, par exemple).
- **Faut-il être en présence sur le pôle d’accueil dès le début du contrat (donc au mois de septembre), ou est-il possible de commencer sa recherche en France pendant les premiers mois ?** Il est possible de commencer votre contrat en étant en France. Cela peut d’ailleurs vous aider à mieux vous intégrer dans la dynamique scientifique française et vous permettre de bien préparer vos missions longues de terrain.